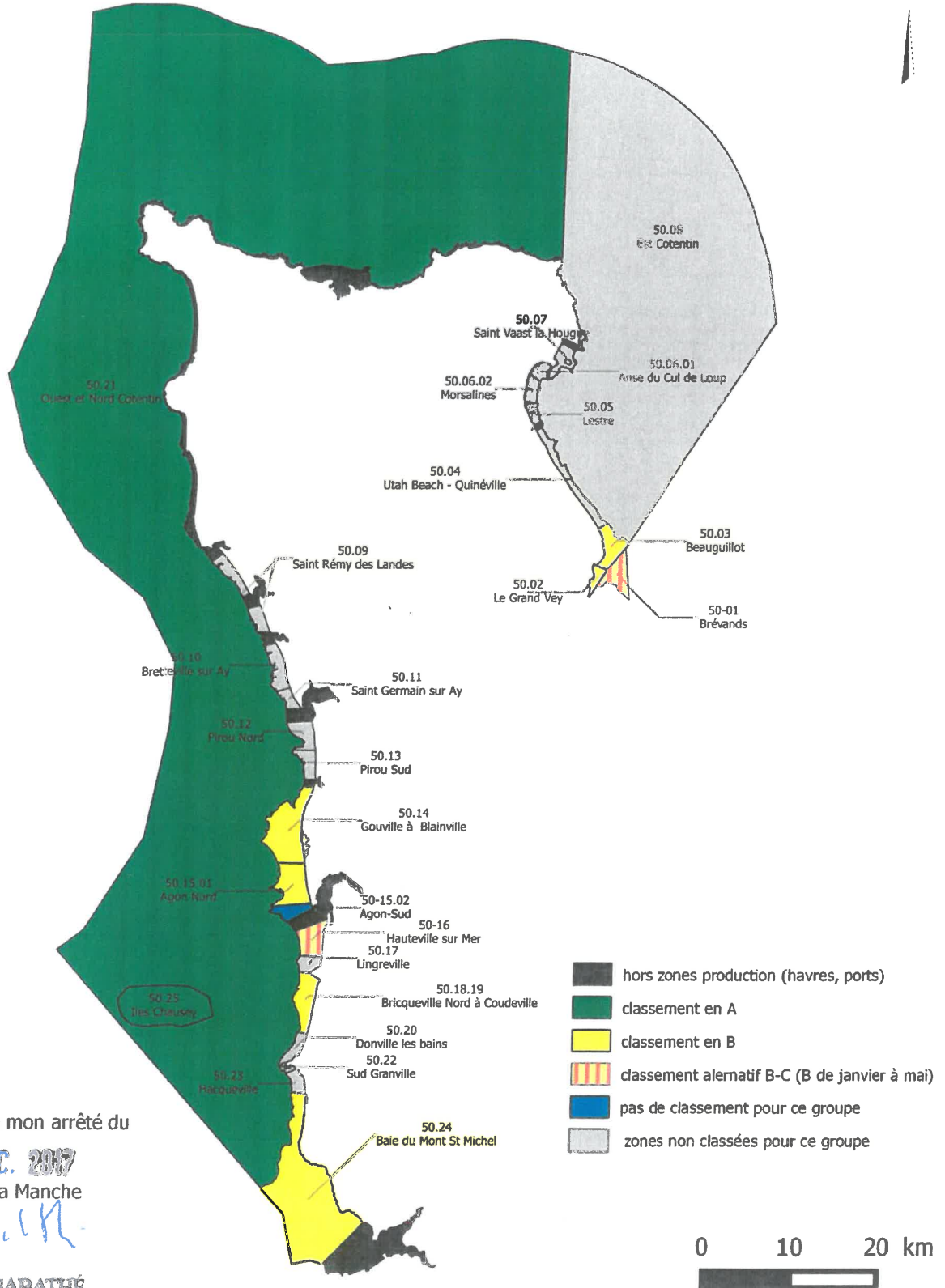


Classement de salubrité des zones de production de coquillages vivants pour la consommation humaine dans la Manche

Groupe II: bivalves fouisseurs

annexe1



Pour être annexé à mon arrêté du

27 DEC. 2017

Le préfet de la Manche

Jean-Marc SABATHÉ



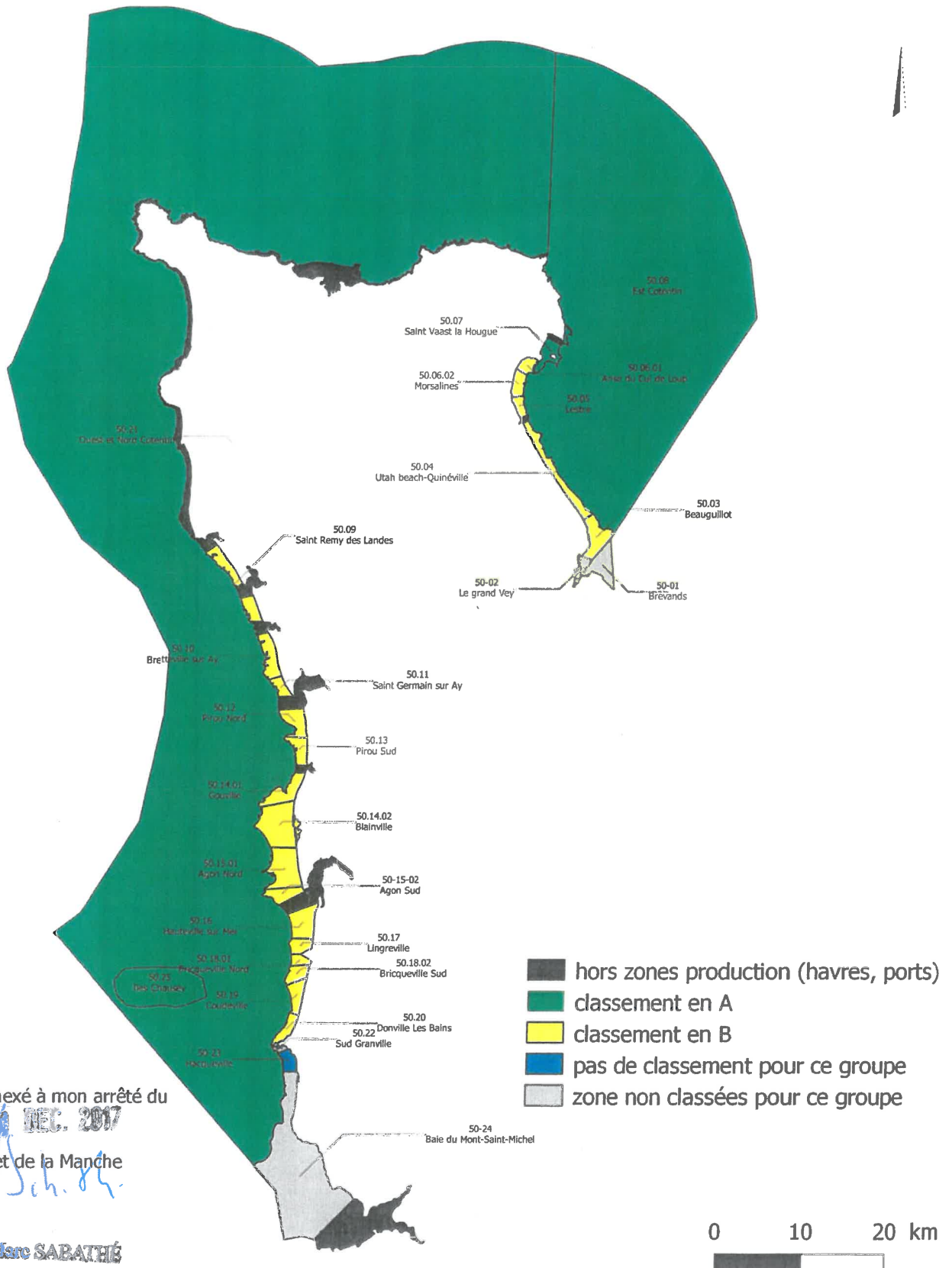
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Classement de salubrité des zones de production de coquillages vivants pour la consommation humaine dans la Manche

Groupe III: bivalves non fouisseurs

annexe1



Pour être annexé à mon arrêté du

24 DEC. 2017

Le préfet de la Manche

Jean-Marc SABATHÉ

